

Québec, le 30 avril 2007

Monsieur Louis Dériger  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

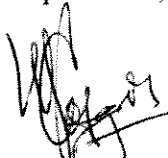
Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois ainsi que le projet de contournement de la route 131 sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois par le ministère des Transports, et ce, à compter du 14 mai 2007.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur les projets précités.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE

Québec, le 30 avril 2007

Madame Lucie Bigué  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois ainsi que le projet de contournement de la route 131 sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois par le ministère des Transports, et ce, à compter du 14 mai 2007.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur les projets précités, commission qui sera présidée par M. Louis Dériger.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration